Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
Mardi 16 Avril 2024 (17h30 – Visioconférence)

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE Alain AZPIROZ, Geneviève LARCHER-BECKER, Annette BERBOUS, Pierre CROS, Jean-Louis DAVID, Daniel FABRE, Alain MACCHION, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Alain REY, Rolland SORMANI.

Membres excusés : René BES, Daniel COLLET, Julie CUMINETTI Christophe GIL, Jean-Claude LEGENDRE, Antoine MARTINEZ, Laurent MARTINIE, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Bernard VAUR.

Assistent : Pierre CIBOT, Daniel FABRE, André LAUR, David ROSICH, Laurent SOLA, Claude SOUTADE.

Communication du Président

Alain DOUCET félicite les deux sélections départementales du Tarn en M16 ans et de la Haute Garonne en M19 ans pour leurs victoires en finales des challenges Mondon et Dantin.

Il a une pensée pour André BONIFACE, la maman de Bernard VAUR et Michel LARRIEU qui viennent de nous quitter.
Il demande aux Présidents de CD par l'intermédiaire d'Alain REY, d'honorer les disparus par une minute de silence ou d'applaudissements sur les terrains.
Les officiels de matchs seront chargés de faire respecter la volonté du Président du département.

Il remercie le travail de la commission d'attribution des terrains.

Le Président a adressé une vidéo aux RF avec quelques recommandations d'usage pour les rencontres de phases finales.

Alain DOUCET demande aux élus d'être présents auprès des clubs sur les rencontres éliminatoires.

Les avenants aux conventions CD-LOR-FFR sont en cours de signature.

Une réflexion doit être menée sur la catégorie des M19 (juniors 3éme année) par le biais d'une consultation.

Le Président félicite officiellement Alain PALAUSSE en charge des nouvelles pratiques quant à l'augmentation du nombre de licenciés positionnant la LOR en 2ème position au niveau national.

Effectifs (Annexe 1)

André LAUR présente l'évolution des effectifs au 31/03/24.
On tend vers environ 10% d'augmentation (contre 8% en fin de saison dernière).
La gratuité des licences en écoles de rugby devrait permettre d'atteindre ce pourcentage.
Les licences sont gratuites pour les EDRs F & M depuis le 01/04.

On note une forte progression sur la catégorie M15F.

La catégorie des M14 est toujours la plus faible en matière de croissance. On note une grande disparité entre les départements. Une réflexion est à poursuivre sur cette catégorie.

André LAUR fait un point sur les taux de renouvellement en Occitanie des catégories en partant des seniors qu'il a comparé avec ceux de la FFR :

Chez les garçons

	M6	M8	M10	M12	M14	M16	M19	Seniors
LOR	29,5	28,9	32	33	30,2	28,1	33,8	100
FFR	23,6	26,3	29,6	29,7	27,2	23,3	26,3	100

Chez les filles

	M6	M8	M10	M12	M15	M18	Seniors
LOR	26,6	18,4	20,6	26,9	67,3	78,6	100
FFR *	19,6	13,8	16,5	16,9	27,7	30,5	100

**Pour l'ensemble de la FFR (hors Occitanie et Nouvelle Aquitaine)*

Il parle des féminines et du manque d'équipes seniors dans certains départements qui ne permettront pas à toutes les M18 de poursuivre la pratique.
Un état précis est demandé à la commission féminine et à Dorothée PEREZ.

André LAUR fait un rappel des différents dispositifs : 2 appels à projet sur le tournoi national des quartiers et des campagnes (dispositif mis en place par la FFR) autour des QPV et ZRR.
2 actions avec un partenariat avec Total durant les vacances scolaires : printemps avec des après-midi d'animation (250€ pour le club qui met en place l'animation QPV ou ZRR, 50€ pour le CD, et 50€ pour la ligue régionale)
Même dispositif dans le cadre de l'ANS durant les vacances d'été (300€ au club, 50€ à la ligue régionale, 50€ pour le CD).
Un appel à projet social a été lancé par les Caisses d'Épargne et relayé aux CD.

Arbitrage (Annexe 2)

David ROSICH parle des frais d'arbitrage et rappelle les actions bénévoles mises en place sur le Rugby à 7, les finales de terroir, les challenges Mondon et Dantin

David ROSICH présente le « Challenge Occitan » et communique la liste des prix qui seront remis.
Le Président DOUCET souhaite récompenser par le Prix du Président les arbitres du Tarn et Garonne pour le soutien apporté à la Famille de Charles BONFANTI, et les arbitres féminins d'Occitanie.

David ROSICH présente le projet de réorganisation de la Commission d'arbitrage de la Ligue pour le début de saison prochaine.
Il propose au Bureau de regrouper les deux commissions (supervision et communication) et d'en nommer Frédérick DEDIEU comme responsable.
Les membres du Bureau n'émettent aucune objection.

Budget (Annexe 3)

Alain AZPIROZ présente le budget prévisionnel 2024-2025 et le comparatif à N-1 sur toutes les sections.
La lecture du budget présenté fait apparaître une variation de + 2.99% des charges et de + 3.03% pour les produits, soit un écart de + 2443€ pour 2024-2025.
Alain AZPIROZ détaille le budget par sections.

Intervention de Pierre CROS sur le contrôle URSSAF en cours.
Une tendance peut néanmoins être évaluée avec un redressement sur la partie avantages en nature ce qui nécessitera de recadrer le budget.

Le Président demande de faire un point sur le projet « Gruissan2 » avec la Mairie.
Si ce projet n'aboutissait pas, il faudrait d'ici fin d'année prendre une décision sur la location en cours des algécos.

André LAUR souhaite intervenir sur la section développement à propos du montant porté sur le scolaire avec une seule action (le festival des enseignants).
Un débat est ouvert sur le budget alloué aux actions scolaires pour la saison 2024-2025, il est difficile d'en évaluer sans harmonisation les actions régionales et départementales.

Sur la mise en place du « Club formateur », une réflexion est à mener sur la mise en place et sur le prélèvement aux clubs.

Pierre CROS s'enquiert de l'intégration dans le budget présenté de l'aide aux grands déplacements des clubs.
Faire un point par rapport au règlement financier FFR et LOR et aux engagements pris en compte ou pas dans le POS. Alain AZPIROZ précise que 2 points n'apparaissent pas à ce jour dans le budget : les aides aux grands déplacements et les aides aux sections sportives dans les lycées et collèges, en attente de la décision de reconduction.
Pierre CROS dit que d'ici la fin du mois, une vision plus précise après l'arrêté comptable de fin mars, en fonction de ces éléments, une modulation pourrait être faite et alimenter ces 2 points.
Après un débat, sur les aides aux grands déplacements, un groupe de travail sera constitué pour en définir le principe.

Alain AZPIROZ parle d'un projet d'un partenaire pour de la retransmission des rencontres sur des applications mobiles ou PC.
Avant tout engagement, un test sera fait sur les rencontres des phases finales.

Un travail via Fit Group a été également engagé avec la radio 100% pour effectuer des posts annonçant les finales territoriales.

Commercialisation des espaces

Pierre CIBOT fait suite à l'appel d'offre lancé pour répondre à la décision prise de ne plus recruter en interne un collaborateur dédié.
3 sociétés se sont manifestées. 2 n'ont pas donné suite et se sont retirées.
La société restant en lice « Fit Group » a été reçue le 04 avril.
Le dossier et les conditions sont à l'étude auprès de Pierre CROS et d'Alain AZPIROZ.

Epreuves

Séniors (Annexe 4)

Rolland SORMANI fait le point des épreuves seniors à ce jour.

Régionale 1-2-3 (championnat et challenge) : à venir les ½ finales sur terrains neutres le 21 avril 2024.
Il communique les qualifiés et le classement pour les 32e de finale du Championnat de France.
Informations sur les montées et descentes :
R1 : Descentes de Fédérale 3 à Régionale 1 (7 clubs) sous réserve de la validation de la FFR
Accession directe en Fédérale 3 (2 clubs)
Descentes en Régionale 2 (7 clubs)
Accession Régionale 2 vers Régionale 1 (4 clubs)
R2 : Descentes Régionale 1 vers Régionale 2 (7 clubs)
Accession Régionale 2 vers Régionale 1 (4 clubs)
Descentes Régionale 2 vers Régionale 3
Accession Régionale 3 vers Régionale 2 (14 clubs)
R3 :
Accession Régionale 3 vers Régionale 2 (les 14 clubs qualifiés pour le championnat de France R3)

Réserves R1, les ½ finale se joueront sur terrains neutres le 20 avril. Des représentants fédéraux seront désignés.
Communication est faite du classement et des qualifiés pour les 32e de Finale du Championnat de France.
Réserves R2, ¼ de finale le 20 avril sur le terrain du mieux classé.

Rolland SORMANI soumet au Bureau la demande création d'un challenge amical par le club de Toulouse RC regroupant 6 clubs toulousains, sur 3 journées avec ½ finales et finale.
La proposition est validée sous réserve d'un règlement et d'un cahier des charges fiables et validés par la commission des épreuves.
Daniel FABRE indique que ce challenge se ferait sur la forme de rencontres amicales.

Dans le même ordre d'idée, la commission des épreuves a été contactée par plusieurs clubs de l'Aude et de l'Hérault pour savoir si une compétition remplacera la Coupe d'Occitanie non mise en place cette saison pour les clubs éliminés du championnat de France.
La commission des épreuves a adressé une demande aux présidents respectifs de ces 2 départements pour organiser une coupe interdépartementale, n'engageant aucun frais pour la Ligue.
Un essai de « Coupe » dans l'Aude avec des clubs éliminés sera testé.

Jeunes

Christian ABEILHE fait un point sur les dernières rencontres disputées.
Sur les sélections départementales, le CD 31 est sorti vainqueur en U19 et le Tarn en U16.
Tous les CD ont participé, 2 forfaits en phase de poule du Tarn et Garonne (U16) et Aveyron/Lozère (U19).
Un premier bilan montre la réticence de clubs à envoyer leurs joueurs.

Le Président DOUCET suggère de rajouter au prochain règlement des compétitions que tout club ne participant pas aux sélections départementales sera exclu du diplôme du « club formateur ».
Le championnat départemental sera inscrit officiellement dans la compétition.

Alain REY précise que cette situation est également constatée sur les finales des terroirs.

Une même disposition sera prise pour les finales départementales : tout club ne participant pas ne pourra pas jouer les phases finales d'Occitanie.

Christian ABEILHE fait un point sur les rencontres de rugby à 7 pour lesquelles 3 dates avaient été neutralisées dans le calendrier.
On s'aperçoit que très peu de CD utilisent ces dates.
Une réflexion est à mener pour la saison prochaine sur l'organisation.

Les phases finales se dérouleront le 27 avril avec 60 rencontres programmées.
La Coupe d'Occitanie pour les clubs non qualifiés se déroulera le 27 avril.
La Coupe des Nationaux U16 et U18 reste à finaliser.
En U16, sur les 19 équipes, 7 sont qualifiées pour le championnat de France, 11 se sont inscrites sur la Coupe.
En U19, sur les 21 équipes, 7 sont qualifiées en championnat de France, 11 équipes inscrites en coupe.

Féminines (Annexe 5)

Dorothée PEREZ fait un point sur les épreuves féminines.

Retour positif sur le Trophée pour Elles, catégorie U18, qui s'est déroulé à La Saudrune. Elle communique les résultats des oppositions et le classement final.

Un point sur les phases finales de la régionale F2.
Les finales se dérouleront à Beaumont de Lomagne les 27 et 28 avril.

Challenge « Coupe Occitanie pour Elles », 9 équipes participantes (engagement sur la base du volontariat) sur les 21 qui ne se sont pas qualifiées en F2.
Une réflexion est à mener pour la saison prochaine en proposant une autre formule.
La finale se déroulera le 1er juin au TUC.

Les journées des terroirs se dérouleront les 4 et 5 mai

Le Championnat de France de Rugby à 7 - M18 F Avignon - Le Pontet - les 20 et 21 avril 2024. Présentation du déplacement. La délégation sera composée de 21 personnes dont 15 joueuses.

Dorothée PEREZ parle de la conférence « Les femmes au cœur du Rugby » mise en place avec Jean POUS en partenariat avec AESIO, le samedi 1er juin.

Le projet de ramasseuses de balles (8) pour les épreuves de Rugby à 7 des JO de Paris est finalisé.
Elles logeront à Marcoussis et seront accompagnées par Bernard SIGOGNA.

Jean-Yves MOURET pose la question sur la sécurité des rencontres éliminatoires et de sa reconduction notamment à l'entrée du stade avec un contrôle d'objets interdits.
Alain AZPIROZ suggère de reconduire ce qui s'était fait la saison passée : avoir recours à une société de sécurité.
Alain REY dit qu'il faut également étendre les recommandations faites auprès des RF, au public, par une communication via la Ligue.
Le Président DOUCET propose de faire un rappel aux clubs concernés par les phases éliminatoires en y joignant l'affiche déjà existante.

Médailles FFR

Jean-Yves MOURET soumet à validation les propositions des médailles FFR pour 2024.

Assemblée Générale UZES

Le Président DOUCET fait part du projet de déplacement et d'animation pour les congressistes comme évoqués dernièrement.
Ce projet au premier devis réalisé est onéreux sans solliciter les clubs.
Pierre CIBOT dit qu'il faudra valider la composition de la commission de vérification des pouvoirs lors du prochain CODIR

ANS 2024

Alain MACCHION fait le compte-rendu de la première étape de l'étude des dossiers de financement ANS des CD et clubs.
6 axes d'éligibilité notifiés dans la note de cadrage de la FFR reçue le 4 mars.
4 commissions ont été mises en place.
48 actions CD sur 51 ont été retenues.
152 actions Clubs 70 soutenues.
Le nombre de dossiers clubs est en baisse de 30.
Les dossiers ont été transmis à la FFR pour avis.

Correspondant prévention et éducation

Alain DOUCET rappelle les objectifs de la mise en place de ce correspondant dans chaque club. De nombreux projets ou actions existent ici ou là dans des clubs.
Il demande à Claude SOUTADE, Jean POUS et Laurent SOLA de faire une communication, de former des candidats et d'aider les clubs autour de ce projet.
Il sera possible de s'inspirer des actions déjà existantes.
Le Bureau Territorial donne son accord pour lancer l'opération.

Validation procès-verbal

Jean-Yves MOURET soumet à validation le procès-verbal du 20 février 2024.
Le Bureau territorial valide à l'unanimité des présents le procès-verbal.

Questions diverses

AG FFR à Poitiers. Les inscriptions sont ouvertes.
Dorothée PEREZ aura la charge de la coordination de la Bodega.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h20.

Le Secrétaire Général
Jean-Yves MOURET
